



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 71576

Texte de la question

M. Henri Sicre attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité concernant les préretraités, notamment ceux nés en décembre 1942 dont la retraite ne serait liquidée qu'un mois plus tard. Du fait de l'accord du 10 février 2001, ces personnes se retrouvent avec une amputation de leur retraite complémentaire de 22 %. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer quelles sont ses intentions.

Données clés

Auteur : [M. Henri Sicre](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71576

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 134